

En abrégé "EUROFUNDLUX"
10-12, Avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 82461

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'Assemblée du 29/04/2019 autorise la Société à procéder au paiement du suivant dividende annuel, dans les limites fixées par l'article 22 des statuts, à concurrence de :

- 0,12 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – FIXED INCOME RETURN SHORT TERM - FIRST.

Entre outre, il est porté à la connaissance des actionnaires que la société a délibéré la distribution des suivant dividendes :

- 0,08 Euro par action en ce qui concerne la classe D du Compartiment EUROFUNDLUX – GLOBAL ENHANCED DIVIDEND – GEDI ;
- 0,09 Euro par action en ce qui concerne la classe Q du Compartiment EUROFUNDLUX – GLOBAL ENHANCED DIVIDEND – GEDI.

Les dividendes seront distribués aux actionnaires inscrits dans le registre des actionnaires en date du 08.05.2019.

Comme déjà prévu dans le Prospectus complet en vigueur, sauf manifestation expresse de la part de l'actionnaire de recevoir la liquidation du dividende et au cas où son montant est inférieur à 50 euros (brut) ou à un montant équivalent, ce dernier sera automatiquement réinvesti.

Le dividende sera distribué endéans les 5 jours ouvrables à partir du 08.05.2019 et correspondra au montant net après déduction des retenues fiscales.

A partir du 10.05.2019 la valeur des compartiments pour les Classes D et Q sera « ex-dividende

Luxembourg, le 03 mai 2019
Le Conseil d'Administration